

CONSEIL DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE DE FRONTONAS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 MARS 2015 A 18H00

Présents :

Parents d'élèves de maternelle : M^{mes} BAUP, BROQUAIRE, LESNE

Parents d'élèves d'élémentaire : M^{mes} DASILVA, GAUTHIER, PERLANGELI, VERNAY, SCHMITT ET M. DRAHI

Mairie , Conseillers municipaux : M^{mes} BARBIER, AUVERNET, FUSIER

Enseignants de maternelle : M^{mes} DARONNAT, MARGULIES, TAHMISSIAN

Enseignants d'élémentaire : M^{mes} CLEYET MARREL, FOURRIER, GRIFFON, HEITZ, PASCAL

Personnel TAP : M^{me} DANIEL

Excusés : M. GRANGE (I.E.N. de B-J 3), M^{me} GRAY (DDEN), M^{me} MERLE, (MAIRE) , M. GIBAUD, M^{mes} VOISIN , BERIAUD, GUIFFRAY (parents)

Secrétaires de séance : Mmes Fourier, Heitz, Margulies

Rappel de l'ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

- *Suivi des effectifs*
- *Dates et modalités des admissions*
- *Suivi des projets de classe : sorties et manifestations scolaires*
- *Information sur les inscriptions au collège*
- *Stage de remise à niveau*
- *Questions et remarques des représentants de parents*

1. Suivi des effectifs.

Maternelle :

Aujourd'hui : 1^{ère} classe : petite section : 26 élèves

2^{ème} classe : moyenne et grande section : 28 élèves (21 MS et 7 GS)

3^{ème} classe ; grande section : 26 élèves. Soit 78 élèves pour une moyenne de 26.3 par classe.

Rentrée 2015 : prévu en PS : 27 (20 ont pris contact) MS : 27 GS : 21

Soit un total de 75 élèves pour une moyenne de 25 élèves par classe

Élémentaire :

Aujourd'hui : CP : 21

CE1 : 27

CE2 : 23

CM1 : 28.

CM2 : 23 soit 122 élèves pour une moyenne de 24.4 par classe.

De 121 élèves à la rentrée, nous sommes passés à 122, les effectifs ont fluctué avec l'accueil des enfants du voyage mais pas uniquement puisque 2 nouvelles familles se sont installées dernièrement. La rentrée 2015 verra les effectifs augmenter considérablement avec un nombre important de CP.

Rentrée 2015 : prévu en CP : 34 CE1 : 21 CE2 : 27 CM1 : 23 CM2 : 26

Soit un total de 131 élèves pour une moyenne de 26.2 par classe

Au moins 5 enfants du voyage seront scolarisés entre le CP et le CE1. La situation pose problème, l'intégration des enfants du voyage est difficile car ils s'intègrent très rarement à un niveau de classe précis, leur suivi est donc très personnalisé, de ce fait leur nombre important fait que leur accueil dans de bonnes conditions va être très difficile à gérer surtout dans les petites classes où les effectifs sont déjà conséquents. Ce chiffre a évolué cette semaine car il était de 8 encore lundi et 3 enfants du voyage sont partis depuis, il s'agit de 2 familles qui étaient présentes sur notre village depuis plusieurs années, il est fort possible qu'ils reviennent comme à leur habitude.

1. Dates et modalités des admissions.

Permanences pour les inscriptions des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Les inscriptions auront lieu les lundi 27 avril et mercredi 29 avril de 16h30 à 18h et le mardi 28 avril de 15h à 18h. Les parents qui ne peuvent pas venir lors de ces permanences sont priés de contacter les écoles concernées, si possible avant le 27 avril afin de fixer un rendez-vous. Se munir du certificat d'affectation de la mairie, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, du certificat de radiation au cas échéant.

2. Suivi des projets de classe : sorties et manifestations scolaires.

- La classe des GS (Hélène) recevra ses correspondants (GS15 de l'Isle d'Abeau), vraisemblablement le lundi 15 juin pour une rencontre sportive au stade de Frontonas (journée avec pique-nique).
- Les élèves de GS (GS Hélène +GS Marion/Antoine/Virginie) ont fait un film d'animation qui est en phase de finalisation. Il sera diffusé à l'occasion d'une soirée spéciale, après retour de l'info sur le droit à l'image → Une invitation suivra. Chaque enfant aura un DVD gravé.
- Les élèves de PS : Sortie à Moidière - parc animalier (+pique-nique) → travail sur les loups.
- Exposition en Arts Visuels + cinéma : jeudi 25 et vendredi 26 juin (dates qui seront confirmées par invitation quelque temps avant).
- Investissement financier : achats d'albums pour enrichir et renouveler les stocks.

- Les classes de CP et de CE1 partiront en classe verte au Noyer dans les Hautes Alpes du 1^{er} au 5 juin.
- La classe de CE1 participera au projet « Je dessine contre la faim ». Les élèves ont été sensibilisés au problème de la faim dans le monde et pour soutenir l'action de l'association « Action contre la faim » un projet de solidarité s'est mis en place. L'association fournit des toiles que les enfants utilisent dans le cadre d'un atelier créatif avec leur enseignante. Un stand solidaire où les enfants doivent vendre leur toile est normalement organisée à la fin du projet et l'argent récolté est reversé à l'association. L'enseignante ne mènera pas la fin du projet ainsi, mais la classe soutiendra l'association en versant 5€ par toile réalisée. Cet argent sera pris sur la coopérative de la classe. Une intervention dans la classe sera faite également par un membre de l'association le 8 avril.
- La classe de CE2 partira en classe d'eau à Vaujany du 1^{er} au 5 juin. Le défi Récylum présenté lors du dernier conseil d'école se poursuit, la classe de CM2 participe également.
- Les classes de CM1 et CM2 sont allées au musée des Beaux-Arts à Lyon. Elles se rendront au musée Lumière (CM2) et au Planétarium (CM1) au 3^{ème} trimestre. Ces 2 classes participent au défi « Math' Isère » ainsi qu'aux défis sciences. Le thème choisi par la classe de CM1 est l'astronomie alors que les CM2 relèveront un défi sur les pays anglophones.
- Liaison CM2/6^{ème} : Comme tous les ans, les enfants du CM2 iront visiter le collège Anne Frank le 2 avril, ils assisteront à des cours dispensés par des professeurs du collège. Au cours de cette même journée, ils participeront à une rencontre sportive qui permettra aux professeurs d'EPS de détecter les jeunes susceptibles d'intégrer la classe sport.
- Les deux écoles participent activement au PNI (prix Nord Isère) organisé par les bibliothécaires du village.
- Comme chaque année, le courseton sera reconduit et aura lieu le mercredi 6 mai. Les enfants, selon leur niveau de classe, devront courir de 9 à 21 min. Les parents sont cordialement invités à venir encourager les enfants. En cas de mauvais temps, cette course sera reportée.

Pour mener à bien tous ces projets et les financer, nous organiserons une soirée crêpes le 27 mars et certainement une vente de fleurs au printemps normalement le 30 avril. Le loto du 31 janvier a permis à l'école de gagner 1980 euros.

3. Information sur les inscriptions au collège.

- *Dans le cadre de la mise en place de l'application informatique AFFELNET pour l'affectation des élèves en classe de 6ème, à la rentrée 2015, les modalités doivent respecter un calendrier très précis. Un premier volet de liaison sera donné aux familles le 24 mars pour vérifications de données. Cette fiche de liaison doit impérativement être rendue à l'école le 27 mars au plus tard. Un 2^{ème} volet sera alors donné aux familles qui formuleront des vœux et le retourneront à l'école, au plus tard, le 27 avril 2015. Au retour du volet 2, la directrice procède à la saisie dans AFFELNET des vœux exprimés par les familles, des passages en 6ème ou des maintiens en cycle 3 proposés par le conseil des maîtres.*
- *Un dossier d'inscription au collège sera remis aux parents des élèves qui intégreront le collège de secteur Anne Frank de La Verpillière. Ce dossier complété devra être remis directement au collège le jour de l'inscription. Pour les élèves qui dépendent d'un autre collège de secteur (Doisneau, Truffaut, ...) ou pour ceux qui se dirigent vers un établissement privé, le dossier d'inscription est à demander à l'établissement concerné.*

4. Stage de remise à niveau.

Cette année encore, des stages de remise à niveau sont proposés aux élèves de CM1 et CM2 qui rencontrent des difficultés d'apprentissage en français et en mathématiques. Ils auront lieu du 13 au 17 avril, du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août (5 demi-journées par session à raison de 3h par jour. Nous avons proposé à quelques enfants de participer à ces stages. Le stage du mois d'avril aura lieu à l'école Jean Moulin, à La Verpillière. Nous mettrons en contact les familles intéressées afin qu'elles puissent s'organiser pour les transports.

5. Questions et remarques des parents présentées à l'équipe enseignante et aux membres représentant de la municipalité

École

RAS.

Mairie

- ^ TAP (présence de Mme Daniel) : la mairie annonce que le comité de suivi se réunira le 8 avril. Pour un premier bilan, il est à noter le nombre croissant d'élèves inscrits aux TAP. (en moyenne, 87 en début d'année, 96 au mois de mars). La mairie a élaboré un PEDT (projet éducatif de territoire) pour pouvoir bénéficier de subventions.
 - o plus de continuité : exemple : prévoir la même activité sur une période de 5/6 semaines ; décliner un fil conducteur par période
- réponse de la mairie : un essai sera fait sur la 5^{ème} période, avec une activité suivie sur deux semaines (2 mardis ou 2 vendredis). A réfléchir pour la rentrée.
- o qualité et intérêt inégaux des ateliers TAP.
- réponse de la mairie : dans leur majorité, les enfants semblent contents, de même que les parents. Certains ateliers peuvent paraître pour quelques enfants moins attrayants, mais tous acceptent les activités.

- modification des horaires pour l'année prochaine : un passage au vendredi après-midi comme dans certaines villes est-il possible ?

réponse de la mairie : il n'y aura pas de modification des horaires pour l'année prochaine. Une modification pourrait être envisagée si celle-ci va dans l'intérêt des enfants (rythme, allègement des journées), ce qui n'est sûrement pas le cas en dégageant un vendredi après-midi.

- sieste des petits non adaptée à leur rythme les jours de TAP

réponse de la mairie : après consultation des ATSEM, tous les enfants qui se reposent dans la salle de motricité sont réveillés avant 15h. Pour le dortoir des petits, il faut réveiller six enfants sur une vingtaine (dont un concerné par les TAP), puisque c'est la fin de la journée d'école.

- inviter la coordonnatrice à un prochain conseil d'école (se présenter, présenter le bilan de la première année) ;

réponse de la mairie : Mme Daniel était présente à ce conseil et a fait un premier bilan (cf début 5.)

- trombinoscope plus complet des intervenants (objectif : mieux les identifier, pour dialogue en cas de questions)

réponse de la mairie : il sera mis à jour.

♣ outil internet « Parents Services » :

- est-il possible de réserver à l'année pour éviter les oublis d'inscription ?

réponse de la mairie : une réunion est prévue en mairie avec les personnes gérant le logiciel. Il serait, a priori, possible de s'inscrire à l'année. Les parents demandent s'il ne serait pas possible de recevoir un mail automatique de rappel pour les inscriptions. La question sera posée.

- quelques parents signalent encore des erreurs avec le logiciel à l'inscription.

réponse de la mairie : il y a eu effectivement quelques erreurs, mais il y a aussi beaucoup d'erreurs de validation par les parents.

♣ trop de passage d'automobiles devant l'école depuis la déviation, d'où danger et circulation difficile (plusieurs avis en ce sens)

réponse de la mairie : oui.....Il faut faire attention et être très vigilant.

♣ rappeler la procédure d'appel téléphonique des parents sur un temps périscolaire (garderie, cantine), notamment en cas d'urgence

réponse de la mairie : deux numéros d'urgence vont être mis en place et seront affichés à l'école et sur le site internet.

- Un numéro d'urgence cantine et garderie
- Un numéro d'urgence TAP

♣ problèmes de chauffage ?

réponse de la mairie : deux jours cette année : un problème de réapprovisionnement de fuel, un problème de malveillance (manette d'arrêt d'urgence actionnée)

Même si ces deux jours ont été un peu « froids », les enseignantes tiennent à souligner que M Carreno, responsable des services techniques à la mairie, s'est montré très réactif et a résolu ce problème très rapidement.

- ⤴ cantine : avis divers : un effort a été fait pour les uns, quantités insuffisantes pour les autres.
réponse de la mairie : il est difficile de satisfaire tout le monde, mais les quantités sont toujours suffisantes.

- ⤴ garderie après cantine : durée en extérieur un peu longue par temps très froid ; quel espace pour recevoir les enfants au chaud ?
réponse de la mairie : la mairie est consciente que ce temps est long et a commencé à réfléchir à un aménagement pour réduire ce temps à l'extérieur.
Une proposition sera faite pour septembre.

Questions ou remarques non inscrites à l'ordre du jour

Questions posées par Mme Margulies : Est-il possible d'utiliser le pré de l'école maternelle ? Peut-il être alors nettoyé ?

La mairie ne voit pas d'objection et nettoiera le pré avant toute utilisation. La construction de la halte-garderie est prévue pour 2016.

Remarques de l'école :

Les enseignantes déplorent la présence de plus en plus fréquente de personnes qui fument très près du portail de l'école....et de nombreux mégots jonchant le sol.

Question posée par les parents :

Actuellement, les CP ont le soir un temps de garderie et non d'étude, ils ne font donc pas leurs devoirs. Serait-il possible de transformer ce temps en étude, certains enfants rentrant chez eux après 18h ?

Les enseignantes soulignent le fait qu'il est bien que les enfants partagent les devoirs (souvent un temps de lecture) avec leurs parents. La mairie demande si beaucoup d'enfants sont concernés et note qu'il faut aussi un personnel différent s'il s'agit d'une garderie ou d'une étude.

Rappel de la mairie :

Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 28 mars à partir de 8h30.

.

Date du prochain conseil d'école

Jeudi 11 juin 2015 18 h00 / Questions des parents pour le 3 juin

Levée de séance : 19h40